

21.09.2023 - 09:10 Uhr

## Le canton de Bâle-Ville se voit décerner le "CHACOM-Oscar" pour son engagement en faveur du carsharing



# CHACOMO

Swiss Alliance for Collaborative Mobility

Bern (ots) -

Ostermundigen, le 21 septembre 2023. Hier, à l'occasion de l'Arène suisse de la mobilité, la "Swiss Alliance for Collaborative Mobility" (CHACOMO) a décerné pour la première fois le "CHACOM-Oscar". Le prix a été remis au canton de Bâle-Ville, récompensé en particulier pour ses mesures de promotion du carsharing (autopartage). Pour que le carsharing puisse contribuer encore davantage à une mobilité durable, l'association CHACOMO prône de meilleures conditions-cadres dans toute la Suisse.

À compter d'aujourd'hui, le "CHACOM-Oscar" sera décerné chaque année à une collectivité territoriale qui fera preuve d'un engagement particulièrement fort en faveur de la mobilité partagée (ou collaborative). Ce concept inclut des offres telles que le partage de véhicules (voitures, vélos, trottinettes électriques) ou encore le covoiturage et le partage de places de stationnement. Le "CHACOM-Oscar" porte le nom de son initiatrice, la "Swiss Alliance for Collaborative Mobility" (CHACOMO), créée en décembre 2021. L'association s'est fixé pour objectif de regrouper les intérêts de la mobilité partagée pour mieux les intégrer dans le processus politique.

"Les communes, les villes et les cantons disposent de multiples possibilités pour promouvoir activement la mobilité partagée et ses effets positifs sur la circulation et le climat. Nous avons créé le "CHACOM-Oscar" pour faire connaître et récompenser les meilleures approches et les meilleurs projets", explique Jonas Schmid, directeur de CHACOMO. En collaboration avec les membres, le secrétariat de CHACOMO a nommé en tout neuf projets pour le prix (cf. liste ci-dessous). Un jury, composé des membres de la direction de CHACOMO (excusé: Philipp Kutter) et de la responsable Mobilité de l'Office fédéral de l'énergie, a désigné lauréat du "CHACOM-Oscar 2023" le canton de Bâle-Ville afin de le récompenser pour son engagement innovant et exemplaire en faveur du carsharing. La mesure phare de ces efforts est la mise à disposition de 200 places de stationnement pour des voitures partagées dans l'espace public, décidée par le gouvernement bâlois en septembre 2022. Cette mesure permet de renforcer la visibilité du carsharing et porte déjà ses fruits puisque deux nouveaux prestataires de carsharing se sont installés à Bâle. Le jury du "CHACOM-Oscar" a également salué l'approche innovante de ce système de contingentement et s'est déclaré impressionné par la forte volonté politique bâloise en faveur du carsharing. En effet, outre ces nouvelles places de stationnement, le Département des travaux publics et des transports a aussi donné de nouvelles impulsions en faveur de l'autopartage en proposant des abonnements de test gratuits aux Bâlois-e-s. Esther Keller, Conseillère d'État et Cheffe du Département des travaux publics et des transports de Bâle-Ville, insiste sur l'importance de la mobilité partagée pour Bâle: "Dans des villes denses comme Bâle, nous avons particulièrement besoin de solutions qui permettent de réduire l'espace requis pour la mobilité. Le partage de véhicules y contribue largement. Grâce à nos mesures, nous améliorons la visibilité et l'accessibilité des offres de carsharing et encourageons par là même le passage à la voiture partagée. Je suis très heureuse que notre engagement soit reconnu par le "CHACOM-Oscar"."

Du point de vue de CHACOMO, il est urgent pour la Suisse d'initier d'autres mesures, à l'instar de Bâle, pour exploiter pleinement le potentiel du carsharing. Dans sa dernière prise de position, CHACOMO vise donc au moins un million d'utilisateurs du carsharing en Suisse d'ici 2030, soit trois fois plus que le nombre actuel. Outre la mise à disposition de surfaces publiques, la réalisation de cet objectif requiert des mesures essentielles telles que l'installation de bornes de recharge compatibles avec le carsharing, l'interconnexion avec les transports publics et des incitations fiscales.

**Document complémentaire (seulement en allemand.) :**

[Carsharing in der Schweiz. Welchen Beitrag Carsharing zu einer nachhaltigen Mobilitätsentwicklung leisten kann, und was es dafür braucht. Positionspapier der Swiss Alliance for Collaborative Mobility CHACOMO](#)

**À propos du "CHACOM-Oscar":**

Le "CHACOM-Oscar" s'inscrit dans le cadre du programme "Shared Mobility Accelerator". Avec ce dernier, l'Académie de la mobilité du TCS et l'association CHACOMO s'engagent, en collaboration avec d'autres groupes d'acteurs, pour la mise en oeuvre de mesures centrales de l'Agenda 2030 pour la mobilité partagée. Le programme se déroule de juillet 2023 à décembre 2025 et est soutenu par SuisseEnergie.

**Aperçu des neuf nominations pour le "CHACOM-Oscar 2023"**

- Ville d'Illnau-Effretikon: Projet pilote d'un système de partage de trotinettes électriques basé uniquement sur un réseau de bornes
- Ville de Schaffhouse: Mise en oeuvre de projets pilotes de partage dans le cadre du programme "Sharehausen"
- Ville de Vevey: Activités de promotion intensives sur plusieurs années, informations complètes sur les offres et incitations financières
- Ville de Wil: Promotion du carsharing dans le cadre du projet "Modèles de mobilité durable MOMODU" .
- Canton de Bâle-Ville: Promotion du carsharing avec des places de stationnement dans l'espace public et des abonnements de test gratuits dans la ville de Bâle
- Communauté tarifaire de Lucerne: Exploitation d'un portail d'information avec des campagnes et des informations complètes sur la mobilité partagée
- Services de transport de Zurich / Ville de Zurich: Développement de l'application "ZüriMobil" et expérimentation de 14 centres de micromobilité
- Agglomération de Sion: Planification d'un réseau de vélopartage intercommunal, intégrant également des trotinettes électriques
- Ville de Chiasso: Soutien d'un an au projet "BePooler", une aire de covoiturage

Contact:

Jonas Schmid, directeur de CHACOMO, 078 802 07 36, [info@chacomo.ch](mailto:info@chacomo.ch)

Medieninhalte





Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100055576/100911552> abgerufen werden.